



COMMUNE DE FOUNEX
Municipalité

Préavis N° 16/2016-2021

**Décision du Conseil communal sur la
poursuite ou non du projet de chauffage à
distance (CAD-bois)**

Responsabilité du dossier :
Bâtiments communaux
M. Denis Lehoux - municipal

Founex, le 10 mai 2017

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. Introduction

Comme cela vous a été souligné lors de la dernière séance du Conseil communal, vous allez être appelés à vous prononcer, lors de la séance du lundi 26 juin 2017, sur la poursuite ou non du projet de chauffage à distance « CAD ».

2. Evolution récente

En l'état, les deux Commissions concernées, soit celles des finances et de l'énergie, ont remis leur rapport sur le préavis N° 88/2011-2016 qui devait être débattu le 27 juin 2016. Toutefois, lors de cette séance, une Conseillère avait souligné que la Commission de l'énergie avait siégé à un membre sur sept, et produit un rapport minoritaire. Le quorum n'ayant pas été atteint pour cette Commission, le Conseil communal a décidé que le préavis devait donc être débattu à la séance suivante.

Des discussions sont par la suite intervenues entre la Municipalité et la Commission des finances durant l'automne 2016. La Commission de l'énergie était invitée à se joindre à ces séances qui avaient pour but de répondre point par point aux différentes remarques soulevées. Le rapport préparé par la Commission des finances suite à la dernière réunion du 30 novembre 2016 ne montre pas de changement de position par rapport à celle de juin 2016. Pour sa part, la Commission de l'énergie n'a pas produit d'autre rapport.

Au vu du questionnement ressortant de ce dernier rapport et considérant les incertitudes qui y sont rattachées, soit :

- traitement du recours sur l'emplacement de la chaudière centrale, en coût et durée
- oppositions potentielles de propriétaires privés sur le passage du réseau sur leur propriété
- pérennité de la ressource en plaquettes vertes, en matière de coût et de volume
- position des Commissions concernées,

la Municipalité a estimé que l'étude sur la validité du projet CAD devait être maintenant arrêtée. Elle souligne toutefois, en accord avec la position de la Commission des finances, que la décision finale est du ressort du Conseil communal.

En l'état, vous devez donc opter pour l'une des deux propositions suivantes :

1. Soit, accepter de mener à terme l'étude du projet de CAD et, pour ce faire, approuver le préavis N° 04/2016-2021 d'un montant de CHF 445'000.00 TTC

OU

2. Soit, refuser le préavis N° 04/2016-2021 d'un montant de CHF 445'000.00 TTC, puis entériner le dépassement actuel s'élevant à CHF 280'877.80 pour le projet lui-même et à CHF 4'418.30 pour les frais de traitement du recours et autoriser le paiement des factures à venir jusqu'à clôture du volet juridique de ce dossier, soit un montant estimé à hauteur de CHF 15'000.00 TTC. Le dépassement actuel, y compris les frais juridiques futurs font donc l'objet d'un préavis séparé N° 17/2016-2021 pour un montant de CHF 300'000.00.

3. Conclusions

Au vu de ce qui précède, nous vous remercions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE FOUNEX

- Vu** le préavis municipal N° 16/2016-2021, concernant la décision du Conseil communal sur la poursuite ou non du projet de chauffage à distance (CAD-bois)
- Ouï** le rapport de la Commission des finances
- Ouï** le rapport de la Commission de l'énergie
- Attendu** que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

DÉCIDE

- D'autoriser** la Municipalité à stopper toutes études et démarches relatives à la poursuite du projet de CAD tel que prévu jusqu'à maintenant.

Ainsi approuvé par la Municipalité le 15 mai 2017, pour être soumis à l'approbation du Conseil communal.

Au nom de la Municipalité :

le Syndic :

François Debluë

la secrétaire :

Claudine Luquiens

Le municipal responsable :

Denis Lehoux

Rapport de la Commission des finances sur le préavis No. 16/2016-2021

portant sur la décision du Conseil communal sur la poursuite ou non du projet de Chauffage à Distance (CAD-bois).

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission des finances s'est réunie à la demande de la Municipalité le 15 mai 2017 en présence de la Municipalité in corpore, accompagnée de Madame Samantha Kucharik, boursière communale et de Mme Claudine Luquiens, secrétaire municipale et de Messieurs Adrien Valloton et Christophe Hermanjat, chefs de service.

Préambule :

La commission des Finances s'est vue remettre il y a quelques mois un préavis concernant le CAD pour étude par le Conseil Communal. Notre commission était assez divisée sur le projet en général et sur la taille de celui-ci. Après une discussion durant notre séance, nous avons fait la proposition à la Municipalité de sonder le Conseil Communal afin de déterminer la motivation de celui-ci à poursuivre ce projet. Nous avons comme vous le savez débuté ce projet il y a de nombreuses années et les interrogations que nous avons sont toujours d'actualités, notamment le dimensionnement du projet.

Considération :

Le projet de CAD-bois pour la Commune de Founex a dès le début suscité quelques interrogations de la part de notre commission. En effet, nous avons eu passablement de réunions avec les Municipaux en charge de ce dossier, soit Monsieur Philippe Schirato jusqu'en juin 2016 et Monsieur Denis Lehoux depuis juillet 2016. L'ensemble de nos rapports et questions se trouvent dans le dossier qui vous est remis avec les documents pour le Conseil du 26 juin 2017. De plus, l'emplacement actuel de la chaudière fait l'objet d'un recours du voisinage qui n'est toujours pas réglé.

Il nous semble essentiel que le Conseil Communal se prononce sur la viabilité du projet tel qu'il a été pensé, en effet, il semblerait inutile de poursuivre les procédures concernant les oppositions au projet actuel si in fine, le Conseil refuse le CAD-bois tel qu'imaginé.

Conclusion :

La commission des Finances unanime, partage le point de vue de la Municipalité sur la viabilité du projet de CAD-bois et vous recommande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers :

D'approuver le préavis no. 16/2016-2021 concernant la décision du Conseil communal sur la poursuite ou non du projet de chauffage à distance (CAD-bois) et ainsi

D'autoriser la Municipalité à stopper toutes études et démarches relatives à la poursuite du projet de CAD tel que prévu jusqu'à maintenant.

Fait à Founex, le 6 juin 2017

Les Membres de la Commission des finances,

Lucie Kunz Harris

Laurent Kilchherr

Gerhard Putman-Cramer

Marc Barbé

Hervé Mange

Francois Girardin

Jean Righetti

Rapport de la Commission de l'énergie concernant le préavis municipal N° 16/2016-2021 concernant la décision du conseil communal sur la poursuite ou non du projet de chauffage à distance (CAD-bois)

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Les membres de la Commission de l'énergie se sont réunis le 15 mai 2017 à la demande de la Municipalité pour examiner le préavis susmentionné en présence de la Municipalité in corpore, ainsi que de Mesdames Claudine Luquiens, secrétaire municipale, Samantha Kucharik, boursière, et des chefs de service, Messieurs Christophe Hermanjat et Adrien Vallotton. Les explications fournies par la Municipalité et les réponses apportées à nos questions nous ont permis d'en débattre et de nous positionner.

Historique

La commission de l'énergie remercie la Municipalité d'avoir mis à disposition de tous les conseillers un dossier avec des documents qui permettent à tout un chacun de retracer l'historique de ce projet, projet ayant commencé avec l'adhésion de notre commune à l'ACP de Trélex en 2012 et la réalisation du profil énergétique de Founex, passant par plusieurs étapes, dont l'acceptation d'un programme de politique énergétique et climatique durable par le Conseil communal en 2014 et 5 préavis pour des crédits d'étude et crédits complémentaires. Tous ces crédits d'études et un crédit complémentaire ont été acceptés par le Conseil, à part le dernier du mois de juin 2016, qui n'a pas pu être voté dû au fait que des membres de la commission de l'énergie de l'époque n'avaient pas fourni leur rapport à temps. Le rapport minoritaire de ladite commission avait été favorable au crédit complémentaire.

Etat actuel

Au jour d'aujourd'hui, la situation à quelque peu changé :

1. Opposition : Il s'est avéré que les opposants au projet, plus précisément au bâtiment de la chaufferie, semblent être très tenaces et pourraient retarder le projet de plusieurs années, au pire des cas. De plus, le passage sur des terrains privés pourrait susciter de nouvelles oppositions.
2. Coût : les coûts pour le nouveau projet de 2016 se monteraient à 9,517 millions de francs par rapport à 7,1 millions estimé en 2012, une augmentation de 34%.
3. Financement, rentabilité : il manque des plans de financement et de rentabilisation du projet à ce jour (voir rapport de la commission des finances du 19 juin 2016).

4. Dimensionnement : le dimensionnement du projet se base sur un sondage effectué il y a 4 ans. Il est probable que des privés ne se montrent plus intéressés entre autre dû à la baisse importante du prix du mazout, d'un prix pas concurrentiel de raccordement et du temps d'attente jusqu'à la réalisation du projet.
5. Approvisionnement : l'approvisionnement avec des plaquettes vertes n'est pas garanti par l'ACP Trélex à ce jour.

Au final, il y a beaucoup d'incertitude autour des coûts finaux pour la Commune et pour les privés ainsi que des inconnus concernant le moment de la réalisation du projet, le fonctionnement et la future exploitation du CAD.

Conclusions

La commission est de l'avis que toutes ces incertitudes ne justifient pas de continuer ce projet dans sa forme actuelle. Pourtant, elle encourage la Municipalité et le Conseil de continuer sur la voie de la réalisation d'une politique énergétique et climatique durable et de présenter d'autres projets allant dans cette direction.

La commission vous recommande donc d'autoriser la Municipalité à stopper toutes études et démarches relatives à la poursuite du projet CAD tel que prévu jusqu'à maintenant.

Fait à Founex, le 17 mai 2015.

Les membres de la Commission de l'énergie:

Mathieu Farine

Alain Mermoud

Thomas Morisod

Andreas Müller

Christa von Wattenwyl